



➔ Une série européenne : pour qui ?

Cette série s'adresse à des élèves motivés par la langue et la civilisation anglaise et anglo-saxonne et ayant acquis un bon niveau général dans la matière au cours de quatre années de collège.

Elle débouche sur un baccalauréat avec "Mention Européenne", mention qu'il est possible d'obtenir à l'issue de la Terminale L, ES, S.

➔ Les conditions d'entrée

Il y aura un examen du dossier scolaire pour tout élève qui demande à s'inscrire en série européenne.

➔ Les horaires

- **Anglais** : 1 H d'enseignement supplémentaire par semaine.
- **DNL (discipline non linguistique)** :
Histoire-Géographie/S.V.T. (Sciences de la Vie et de la Terre)
1 H d'enseignement supplémentaire par semaine



DUBLIN

➔ Les objectifs et programmes

L'obtention de la mention est bien sûr l'une des priorités de la série, et les résultats, depuis plusieurs années, sont là pour le prouver. Cependant, cet enseignement doit permettre à l'élève d'acquérir une maîtrise plus grande de la langue écrite et orale, d'engager une réflexion sur des sujets non abordés habituellement, que ce soit dans le cadre des cours d'Anglais (littérature par exemple) ou d'Histoire-Géographie et S.V.T. en Anglais. Ceci afin de faciliter son ouverture sur l'étranger et de multiplier les contacts avec l'extérieur.

Différents aspects de l'Anglais sont étudiés aux cours des 3 années de lycée :

- Approfondissement des connaissances linguistiques (lexique, réflexion sur la langue, notions),
- Civilisation anglo-saxonne,
- Littérature anglaise et américaine (étude d'une ou deux œuvres chaque année),
- Comme indiqué précédemment, une partie du programme d'Histoire-Géographie ou de S.V.T. est enseignée directement en Anglais.

➔ Les particularités de la série

Séjour d'une semaine en Irlande (Dublin et sa région) au début de l'année de Seconde avec hébergement dans des familles et visites en lien avec les programmes d'Histoire-Géographie et de S.V.T. (travail sur l'histoire troublée de l'Irlande et ses liens compliqués avec le Royaume-Uni, sa richesse littéraire..., sans oublier ses paysages exceptionnels !).

➔ Conditions d'obtention de la Mention Européenne au baccalauréat

L'épreuve du baccalauréat (L, ES ou S) reste inchangée pour les élèves de cette série européenne.

Cependant, pour obtenir de surcroît la mention européenne, le candidat devra satisfaire aux exigences suivantes :



- Obtenir au moins 12/20 à l'épreuve d'Anglais passée dans la série (L, ES ou S) ;
- Obtenir au moins 10/20 à un oral d'Histoire-Géographie ou de S.V.T. en Anglais sur des sujets étudiés au cours de l'année de Terminale.

Séjour en Irlande